

**Projet: Ensemble pour l'enfance. Koulouna min Ajl Atoufoula  
ENI/2020/421660**

**Termes de référence pour le recrutement d'une compagnie de théâtre pour organiser une caravane théâtrale de sensibilisation pour les filles et femmes vulnérables sur la santé reproductive, l'égalité des genres et la prévention de l'abandon**

<b>Titre de la consultation</b>	<b>compagnie de théâtre pour organiser une caravane théâtrale de sensibilisation</b>
<b>Organisme</b>	<b>Association Amis des Enfants- Ai.Bi. Maroc</b>
<b>Lieu d'affectation</b>	<b>Les régions de Fès-Meknès et de l'Orientale</b>

**Organisme : Ai.Bi. Maroc**

Amis Des Enfants - Ai.Bi. Maroc est une association qui travaille au Maroc depuis 1994 avec des projets de coopération au développement au profit des enfants privés de soutien familial et qui sont accueillis dans des Maisons d'Enfants. Beaucoup d'entre eux ont dépassé l'âge de la majorité, d'autres sont en situation de handicap et il est très difficile de trouver une famille qui puisse prendre soin d'eux.

A partir de l'année 2006 Ai.Bi. Maroc a acheminé son projet de parrainage à distance au Maroc, qui est toujours en cours, en partenariat avec plusieurs associations qui gèrent des centres d'accueil pour enfants sans soutien familial.

En parallèle, Ai.Bi. Maroc mène des projets ayant pour but commun la protection et promotion des droits des enfants, déclinés en actions différentes et destinés à plusieurs cibles, à savoir : les enfants sans protection familiale pour les accompagner dans leur

parcours d'abandon, de vie à l'intérieur du centre et de réinsertion familiale, sociale et professionnelle ; les familles en situation de vulnérabilité et les mères cheffes de famille monoparentale afin de prévenir l'abandon de leurs enfants, ainsi que les enfants en contact avec la loi pour réparer aux conséquences de l'abandon et les accompagner vers une réintégration familiale et socioprofessionnelle.

De plus, Ai.Bi. Maroc poursuit des actions de plaidoyer en tant que membre de différents collectifs et réseaux associatifs de promotion et protection des droits des enfants, notamment : le Collectif Kafala Maroc (depuis 2011), le Collectif pour le Droit de l'Enfant à une Protection Familiale (depuis 2013) et la Plateforme CDE – Convention des Droits de l'Enfant - Maroc (dont elle détient officiellement le Secrétariat et ce dès son lancement officiel en Octobre 2017). Ces collectifs ont l'objectif commun de plaider pour l'amélioration des politiques de protection de l'enfance, notamment la Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc – PPIPEM, dans le respect des principes énoncés dans la Convention des Droits de l'Enfant (CDE).

### **Contexte**

L'Etat marocain a réalisé des progrès importants dans le domaine de la protection de l'enfant depuis la signature et la ratification de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant et ses Protocoles facultatifs. Dans ce sens, le Royaume a mené des réformes audacieuses et a entamé le processus d'harmonisation de sa législation nationale avec les lois internationales. Pour être au niveau de ses obligations devant la communauté internationale, le Maroc n'a pas tardé à élaborer des stratégies et une politique publique conjointement avec les OSC (la PPIPEM – Politique Publique Intégrée de Protection de l'Enfance au Maroc) ainsi qu'à assurer la participation significative des enfants.

Toutefois, le phénomène de l'abandon des enfants reste aujourd'hui encore très répandu. Selon les données plus récentes collectées par l'UNICEF Maroc, on estime encore 100.000 enfants et jeunes abandonnés sur le territoire national et vivant dans des instituts qui ne garantissent pas une prise en charge adéquate et intégrée selon les standards internationaux. Si d'une part, il est nécessaire de déployer des efforts pour assurer les meilleures conditions de vie aux enfants en situation d'abandon et pour les rendre autonomes afin d'intégrer à nouveau le milieu social, d'autre part, il est autrement important d'agir afin de limiter la production de ce phénomène.

Pour cela, au-delà de son ampleur, il est fondamental de comprendre les causes et les dynamiques de l'abandon. D'une part, on y trouve des communautés vulnérables en situation de précarité, n'ayant pas accès à des ressources sûres et fiables pour l'éducation en matière de santé reproductive, et d'égalité des genres. D'autre part, les mères célibataires font l'objet d'une forte stigmatisation et exclusion sociale vécue à plusieurs niveaux : au sein de la famille, un accès aux services de protection et accompagnement limité, aussi comme dans la vie quotidienne en subissant les conséquences de valeurs et principes ancrés dans la

société. Cette situation contraint très souvent les mères à abandonner leur enfant et à sombrer dans la marginalité.

Dans ce contexte bien spécifique, il s'avère nécessaire d'agir afin d'abord d'informer et conscientiser la population cible autour de la santé reproductive et l'égalité de genre, mais aussi de sensibiliser les citoyen.nes du soutien et l'accompagnement desquels une mère célibataire devrait pouvoir profiter, et des répercussions que ce manque a tant sur la vie de la mère que de l'enfant. Seule une société bien informée pourra être capable de produire un changement de comportement et attitude.

Pour les raisons citées dans les paragraphes précédents, Ai.Bi. et ses partenaires de projet voient dans la réalisation de caravanes théâtrales une forme d'art qui sert bien à atteindre l'objectif d'information et sensibilisation des communautés vulnérables dans les régions d'intervention du projet, notamment les filles et les femmes vulnérables, telles que les mères célibataires, au sujet de la santé reproductive, l'égalité de genre, et la prévention de l'abandon.

### **Projet : Ensemble Pour l'Enfance « Koulouna min ajl atoufoula »**

Le projet a l'objectif général de contribuer à une meilleure protection et assistance des enfants abandonnés et à risque d'abandon au Maroc. Ce projet vise plus spécifiquement à soutenir les services des EPS et des services sociaux publics dédiés à la protection des enfants abandonnés et à la prévention de l'abandon des enfants dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de consolider les capacités des OSC dans ces régions du Maroc afin de les impliquer ultérieurement dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon avec un focus sur les OSC gestionnaires des EPS. Finalement Koulouna min ajli atoufoula a pour objectif de promouvoir la coordination entre acteurs étatiques et non étatiques engagés dans la protection de l'enfance et la prévention de l'abandon dans les régions Fès - Meknès et de l'Orientale, et de renforcer le plaidoyer national et international sur la protection des enfants abandonnés et la prévention de l'abandon au Maroc.

Cette action est menée par Ai.Bi. Maroc avec la collaboration de ses partenaires l'association Pionniers du Changement du Développement et la Culture à Oujda, Fondation Rita Zniber à Meknès, grâce au cofinancement de l'Union Européenne.

### **Objectifs de la consultation :**

L'objectif de la présente consultation est la réalisation et l'interprétation d'une pièce de théâtre de sensibilisation pour les filles et femmes vulnérables sur la santé reproductive, l'égalité des genres et la prévention de l'abandon au Maroc.

### **Mission du consultant :**

Sous la direction de l'équipe du projet, le consultant est appelé à :

- Élaborer une note méthodologique pour la réalisation de la pièce de théâtre (y compris le calendrier de planification et mise en œuvre de la caravane théâtrale, ainsi que les lieux de réalisation, en concertation avec l'équipe de projet) ;
- Réaliser un premier draft de la pièce de théâtre ;
- Réaliser des spectacles de la pièce de théâtre dans les régions d'intervention du projet en darija;
- Distribuer le matériel de sensibilisation à la fin de chaque spectacle
- Rédiger un rapport pour chaque spectacle réalisé ;
- Réaliser un rapport final d'impact de la campagne de sensibilisation.

**Livrables :**

- La note méthodologique (y compris le calendrier planification et mise en œuvre de la caravane théâtrale) en français;
- Le draft de la pièce de théâtre en français et en darija ;
- La pièce de théâtre finalisée en français et darija ;
- Un rapport pour chaque spectacle réalisé ;
- Un rapport d'impact final.

**Durée de la consultation :**

La consultation commencera à partir de la date de signature du contrat et jusqu'à la fin du projet (Février 2023).

**Profil du consultant ou agence :**

Le.a candidat.e doit justifier de :

- Avoir un diplôme de formation en art, théâtre, comédie ou autres domaines en relation avec la présente consultation;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en matière de création, réalisation et d'interprétation de pièces de théâtre ;
- Avoir une expérience avérée avec des populations vulnérables, tel que les enfants en situation d'abandon, ou des femmes vulnérables ;
- Avoir une expérience dans des projets du domaine sociale et/ou coopération internationale serait un atout ;
- Souplesse et aptitude à être réactif aux demandes et recommandations du demandeur ;
- Une maîtrise de l'arabe et du français à l'oral et à l'écrit, ainsi que du darija

## **Honoraires :**

Le montant total de la prestation doit inclure le montant global du coût de l'assistance technique en TTC comprenant les honoraires de la consultante, les déplacements, les coûts de logement et de restauration du consultant(e) si besoin.

## **Candidature :**

### **1. Eléments constitutifs du dossier de candidature**

- Le CV de l'intéressé.e, et ses références accompagnées des attestations de travail et/ou de formations correspondantes et d'une lettre de motivation ;
- L'offre technique présentant les objectifs de la prestation, méthodologie de réalisation, une description des outils de travail/techniques d'animation des ateliers...
- Une description financière détaillée sur la prestation, prix unitaire, prix total de la prestation (TTC) et comprenant tous les frais de déplacements (si besoin) ;
- Un dossier administratif du consultant(e) ou bureau de consulting comprenant entre autres

### **2. Dépôt des dossiers de candidature**

Les dossiers de candidature sont à envoyer à l'adresse suivant : [ymoujjane.aibimaroc@gmail.com](mailto:ymoujjane.aibimaroc@gmail.com) en CC à [rabat@aibi.it](mailto:rabat@aibi.it) En spécifiant en objet : «Caravane théâtrale» .

Date limite d'envoi des candidatures : le 24 Décembre 2021 à 23h00 Heure Maroc

Pour toute autre information complémentaire veuillez contacter :  
Yasmine Moujjane : [ymoujjane.aibimaroc@gmail.com](mailto:ymoujjane.aibimaroc@gmail.com)

Ai.Bi. Maroc souscrit au principe de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.